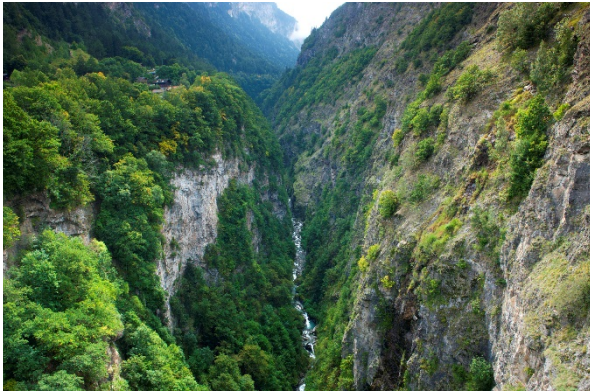


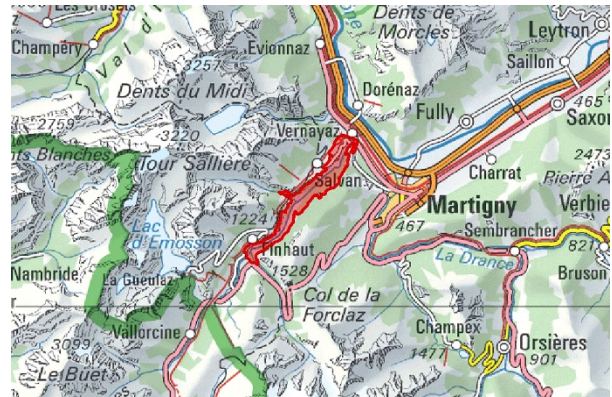


IFP 1715 Gorges du Trient

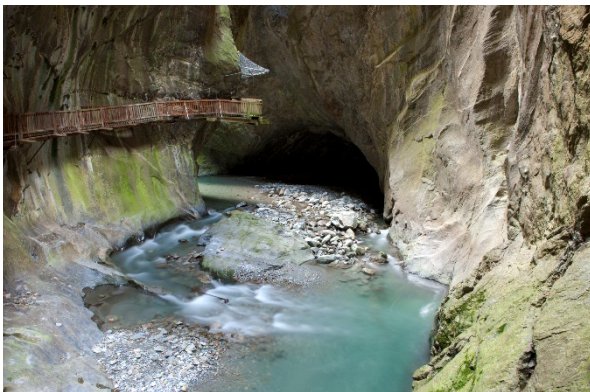
Canton	Communes	Surface
Valais	Finhaut, Martigny, Martigny-Combe, Salvan, Trient, Vernayaz	654 ha



Vallée du Trient



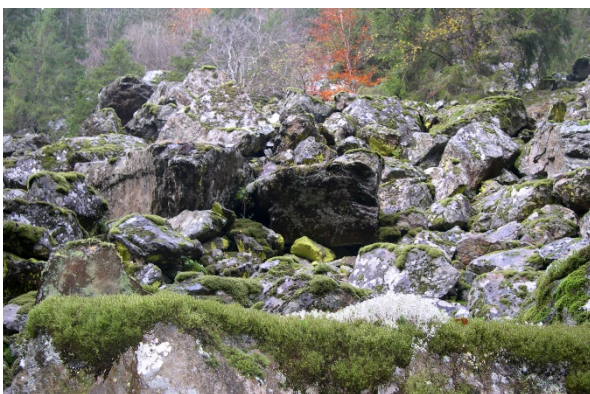
IFP 1715 Gorges du Trient



Gorges du Trient



Gorges du Trient



Éboulis moussu dans les Gorges du Trient



Chemin pavé reliant Vernayaz à Gueuroz

1 Justification de l'importance nationale

- 1.1 Vallon alpin particulièrement escarpé, ayant conservé son caractère naturel et sauvage
- 1.2 Profonde gorge encaissée dans des roches cristallines, avec parois verticales de plus de 200 m de haut
- 1.3 Grande concentration de formes d'érosion tourbillonnaire
- 1.4 Le Trient, torrent glaciaire avec rapides, cascades et rives naturelles
- 1.5 Rochers du Soir, grand épaulement rocheux marqué par l'érosion glaciaire
- 1.6 Série synclinale du Carbonifère figurant parmi les plus anciennes roches sédimentaires de Suisse
- 1.7 Mosaïque de prairies sèches, de pelouses steppiques et de fragments de lande
- 1.8 Couverture forestière dense avec associations végétales très rares
- 1.9 Diversité biologique importante avec plusieurs espèces rares

2 Description

2.1 Caractère du paysage

La vallée inférieure du Trient, suspendue à quelques centaines de mètres au-dessus de la plaine du Rhône en rive gauche, a été entaillée d'un profond sillon creusé par les eaux de la rivière. Ce paysage forestier et rocheux est encore largement naturel et tranquille. Il se compose d'un tronçon d'un peu plus de 8 km, depuis les «Gorges mystérieuses» de Tête Noire, à 930 m d'altitude, jusqu'à la sortie des gorges à Vernayaz, à 455 m.

Escarpées et sauvages, ces gorges sont dominées par une couverture forestière dense qui repose sur une assise de gros blocs et d'éboulis. Elles sont surplombées d'imposants escarpements rocheux. Au fond du vallon, le Trient – un torrent prenant naissance dans le glacier du même nom et dont les principaux affluents sont l'Eau Noire et le Triège – a généré au fil du temps des formes d'érosion singulières et caractéristiques.

L'orientation sud-ouest – nord-est de la vallée crée un contraste entre les deux versants. En rive droite, le paysage est dominé par de grandes pentes de forêts denses, à l'atmosphère humide et fraîche. La rive gauche bénéficie d'un ensoleillement plus important qui favorise des forêts plus clairsemées et discontinues.

Dans ce paysage naturel et sauvage, les marques de l'activité humaine sont rares et discrètes. Quelques clairières sont encore pâturées et les forêts présentent des vestiges de constructions agricoles et de terrasses. Aux Rochers du Soir, grand épaulement rocheux marqué par l'érosion glaciaire, au nord-est de Salvan, la topographie plus douce a permis le maintien de l'exploitation agricole jusqu'à nos jours. Dans ce secteur, prés et pâturages alternent avec les affleurements rocheux, les terrasses en friche et la forêt.

2.2 Géologie et géomorphologie

Les Gorges du Trient constituent l'incision verticale la plus importante du bassin du Rhône (géotope). Sur la partie terminale de son cours, le Trient entaille profondément une unité du socle cristallin autochtone appelée massif de l'Arpille. Cette unité est constituée pour l'essentiel de gneiss gris, violacés, verdâtres ou blanchâtres, avec des bancs ou lentilles de marbre et d'amphibolite.

Le creusement des Gorges du Trient relève exclusivement de l'activité érosive de la rivière durant l'ère quaternaire. Le Trient, qui a un bassin versant de 160 km², a profondément incisé les gneiss, formant des parois verticales atteignant plus de 200 m de haut à certains endroits. L'érosion fluvio-glaciaire par les eaux sous-glaciaires a contribué en majeure partie à la formation des gorges. Les nombreuses traces de marmites sur les parois de la gorge impliquent un écoulement sous pression. L'incision verticale a été favorisée par la charge sédimentaire cristalline du Trient – riche en quartz et

donc très abrasive – dont l'amont du bassin versant se situe dans les granites du massif du Mont-Blanc.

Le profil en forme de V qui en résulte contraste avec la forme beaucoup plus évasée produite par l'érosion glaciaire. Moins incisive, celle-ci a dessiné une auge dont le fond correspond au plateau perché de Salvan-Les Marécottes et dans laquelle s'est imprimé le réseau hydrographique sur près de 300 m de profondeur. L'abrasion glaciaire a produit une topographie douce faite d'une succession d'éminences arrondies, sèches et souvent dépourvues de sols, séparées par des dépressions plus humides aux sols plus profonds.

Les bancs rocheux les plus résistants, tels que les poudingues et grès du Carbonifère, ressortent sous forme de bosses lisses. De remarquables exemples de roches moutonnées et de dos de baleine sont visibles sur les collines qui s'étendent au nord-est de Salvan, aux lieux-dits Rochers du Soir et Les Planards.

L'extrémité sud-ouest de ce vallon et les Gorges du Triège recoupent un grand pli en forme de gouttière, enchâssé dans le socle cristallin et constitué par des roches sédimentaires datant du Carbonifère. Ces couches figurent parmi les plus anciennes roches sédimentaires de Suisse. Ce secteur, dominé par les grès, comporte également des schistes ardoisiers noirs et des conglomérats gris très durs, les poudingues de Vallorcine. D'un caractère plus sauvage et plus forestier, les Gorges du Triège comprennent une succession de cascades associées à autant de bassins ou de marmites glaciaires.

2.3 Milieux naturels

Les Gorges du Trient se caractérisent par une diversité et une richesse biologique remarquables qui découlent de plusieurs facteurs concomitants: la situation géographique de la vallée, à la transition entre le Bas-Valais, à climat atlantique, et le Valais central, à climat déjà continental, la configuration de la vallée opposant deux versants contrastés, ainsi que la diversité du relief et de la géologie.

La couverture forestière, dominée par la hêtraie et la tillaie à luzule blanc-de-neige (*Luzulo niveae-Fagetum*, *Luzulo niveae-Tilietum*), comporte également des associations végétales rares, comme la pinède à callune (*Calluno-Pinetum*) sur les roches moutonnées des Rochers du Soir, la pessière-sapinière à gaillet (*Galio-Abieti-Piceetum*) sur l'arête de Gueuroz et la pessière à hypne cyprès (*Hypno-Piceetum*). Les caractéristiques morphologiques des gorges expliquent l'inversion des étages de végétation entre Trient et Finhaut, avec une végétation subalpine au bas de la vallée et une chênaie à campanule gantelée (*Campanulo trachelii-Quercetum*) – une forêt très rare – plus en amont.

Émergeant partiellement de la couverture forestière, les milieux rocheux sont eux aussi variés et abritent une flore spécialisée comptant plusieurs espèces rares, dont quelques fougères méridionales et le Galéopsis des moissons (*Galeopsis segetum*), une espèce en danger, caractéristique des éboulis siliceux thermophiles (*Galeopsis segetum*). Les grands escarpements sont le domaine d'une faune rupicole spécialisée, dont l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) et plusieurs chauves-souris.

Au-dessus de Gueuroz et aux Rochers du Soir, les affleurements rocheux trop secs pour la forêt sont couverts de prairies sèches, de pelouses steppiques et de fragments de lande parsemés de taches de chênaie. Cette mosaïque, qui abrite plusieurs espèces végétales rares, constitue un habitat favorable aux reptiles, comme la Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*), une espèce en danger, et à l'entomofaune, à l'exemple de la Magicienne dentelée (*Saga pedo*), une espèce au bord de l'extinction.

Dans le secteur des Rochers du Soir, les prés maigres et les friches abritent plusieurs espèces végétales, et constituent l'une des rares stations valaisannes de la Tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris*), une espèce en danger. Les creux des roches moutonnées sont caractérisés par quelques bas-marais acidophiles et petites tourbières.

La vallée du Trient est un couloir de migration important pour les oiseaux et joue un rôle pour l'hivernage de plusieurs espèces.

2.4 Paysage historico-culturel

Chaque versant des Gorges du Trient présente des caractéristiques particulières, qui ont donné lieu à des formes d'utilisation distinctes.

Au début du XVIII^e siècle, les forêts de la rive droite ont alimenté les salines de la région de Bex. Sur ce versant, les rares replats et les quelques clairières ont servi de prairies ou de pâturages. À La Tailla, dont le nom rappelle une importante coupe de bois, les traces de quelques anciennes granges-écuries sont encore visibles. Sur la rive gauche, au-dessus des falaises des gorges, les terrasses bien ensoleillées ont accueilli l'habitat humain et l'agriculture. À l'est du village de Salvan, au pied des Rochers du Soir, des terrasses aux murs de pierres sèches partiellement conservés sont fauchées et pâturées.

Dans le courant du XIX^e siècle, les gorges ont été aménagées pour une exploitation touristique. Les Gorges du Trient, celles du Triège, puis celles de Tête Noire sont munies de passerelles.

Dès 1850, un chemin accessible aux petites diligences atteint Salvan, puis franchit en 1855 les Gorges du Triège par un pont surplombant un premier ouvrage de 1808. Un tronçon de la route des diligences, voie de communication historique d'importance nationale, rejoint Le Bioley par de nombreux lacets. Grâce au percement d'un tunnel semi-hélicoïdal pour atteindre Salvan, la ligne de chemin de fer Martigny – Châtelard parcourt la vallée jusqu'à Chamonix depuis 1908. Dès 1930, le trafic automobile se joue des parois de rochers bordant la plaine du Rhône grâce à la construction de la route montant de Martigny, qui franchit les Gorges du Trient par le pont de Gueuroz. Construit en 1933–1934, il constitue, avec ses 187 m, un des plus hauts ponts d'Europe.

3 Objectifs de protection

- 3.1 Conserver le paysage dans son état naturel et sauvage.
- 3.2 Conserver les formes d'érosion tourbillonnaire et les autres structures géologiques et géomorphologiques.
- 3.3 Conserver la dynamique fluviale du Trient.
- 3.4 Conserver les écosystèmes aquatiques et riverains ainsi que la qualité des eaux du Trient.
- 3.5 Conserver la qualité et la fonction écologique des milieux humides.
- 3.6 Conserver la mosaïque de prairies sèches, de pelouses steppiques et de fragments de lande.
- 3.7 Conserver la qualité et l'étendue des forêts.
- 3.8 Conserver la qualité et l'étendue des habitats pour la flore et la faune ainsi que la richesse biologique.
- 3.9 Conserver les Rochers du Soir.
- 3.10 Conserver la tranquillité des gorges.
- 3.11 Conserver les voies de communication historiques, tant pour leur substance que pour leur caractère paysager.

IFFP 1715
Gorges du Trient

